

Wallonie - Bruxelles
International.be

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE



Séminaire financier

à destination des opérateurs wallons

Mons, le 23 mai 2017



Sommaire



1. Le suivi d'un projet



2. Les règles d'éligibilité



3. Modalités de dépôt d'une déclaration de créance



4. Modalités de traitement d'une déclaration de créance

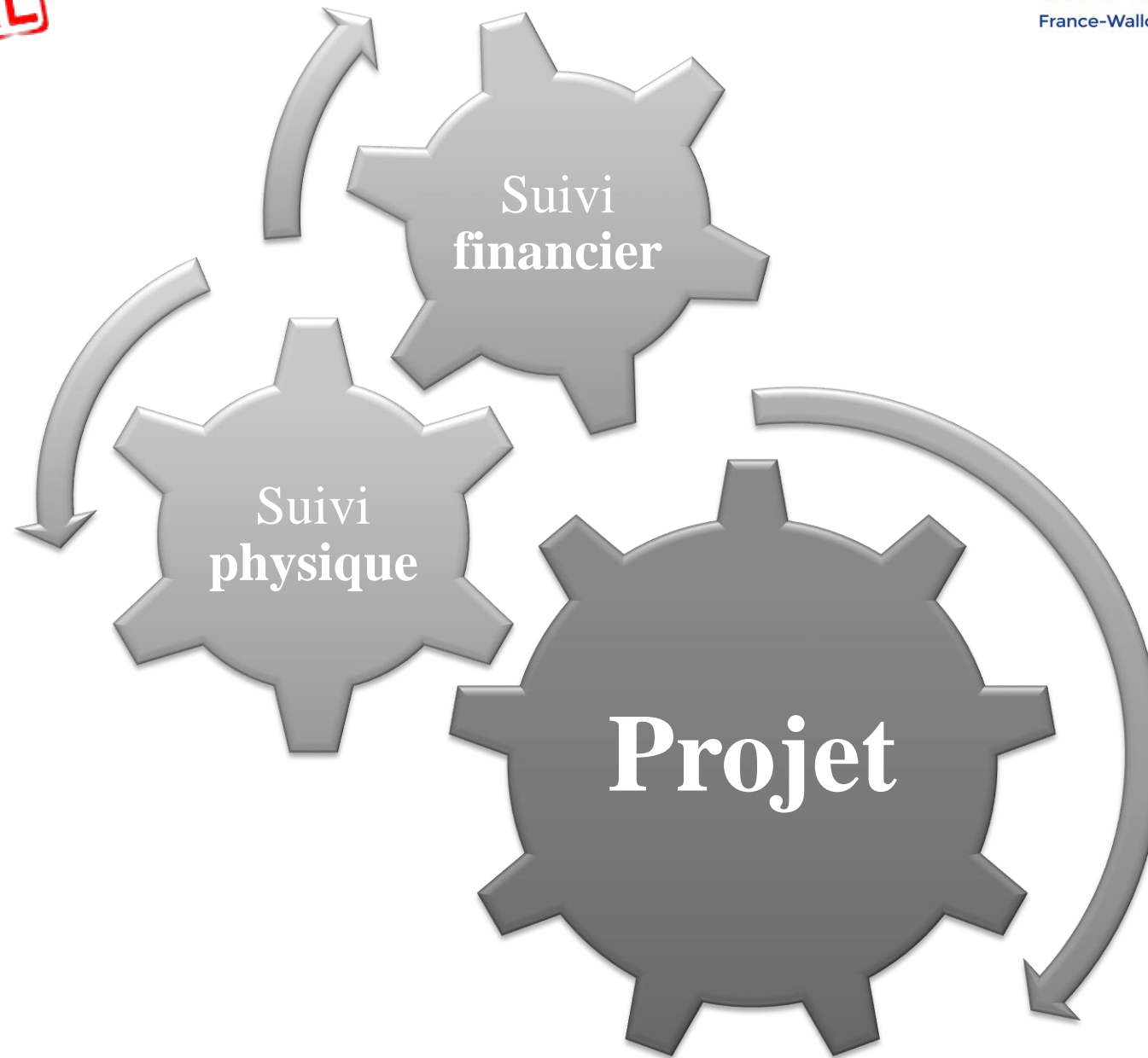


5. Questions - Réponses

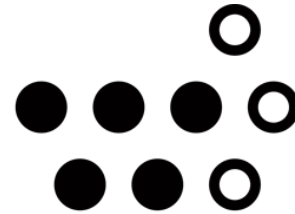


1. Le suivi d'un projet

RAPPEL



Autorité de gestion

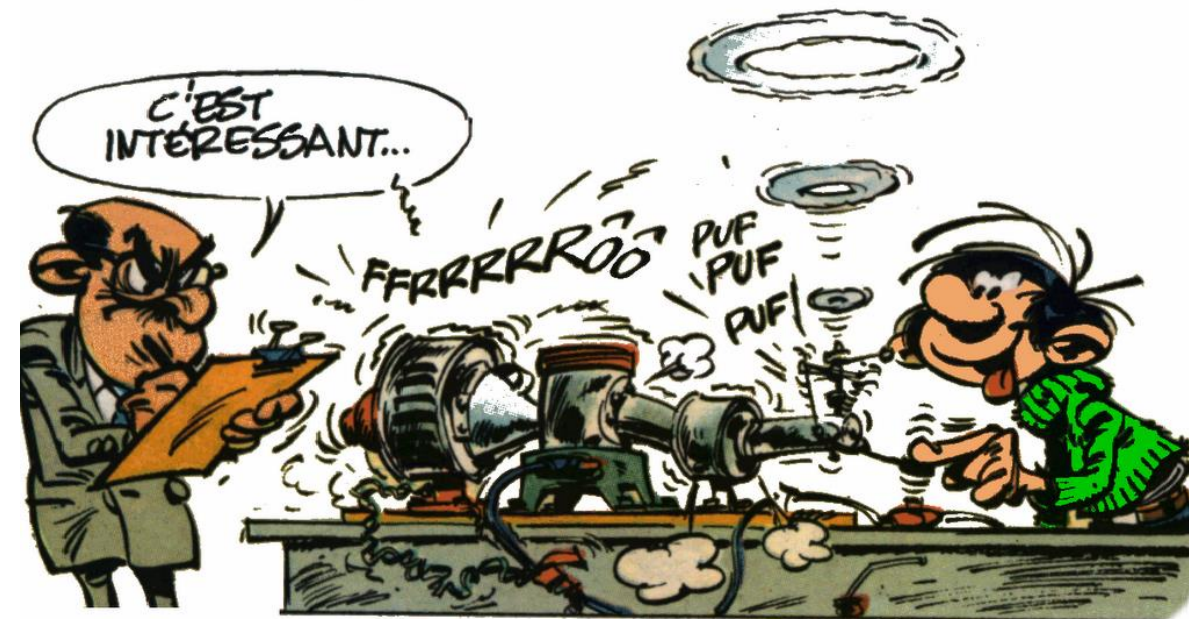


Wallonie - Bruxelles
International.be

Secrétariat conjoint

Suivi **physique** du projet

- Rapport d'activités semestriel
- Comité d'accompagnement semestriel
- Equipe technique **ET** administrations



Suivi financier du projet

- Déclaration de créance semestrielle
- Examen de l'éligibilité des dépenses semestrielles



Contrôleur de premier niveau sur pièces



Département de la coordination des fonds structurels (DCFS)

Direction du contrôle de premier niveau des projets « Fonds structurels » (DCPN)

Missions :

- vérifier l'éligibilité de 100% des dépenses présentées;
- valider les dépenses présentées.

Contrôleur de premier niveau sur place



Wallonie

Service Public de Wallonie

DCFS - DCPN



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Administrations fonctionnellement
compétentes

Missions :

- vérifier l'éligibilité des dépenses sur base d'un échantillonnage;
- corrélation entre les documents présentés dans les DC et les pièces originales.



Autorité de certification

Province de Flandre Orientale



Autorité d'audit



Wallonie

Autorité d'Audit

Inspection générale des finances

Cellule Audit de l'Inspection des
Finances pour les fonds européens

Caractéristiques :

- audit projet / contrôle de second niveau ;
- contrôle sur base d'un échantillonnage ;
- assisté par un groupe d'auditeurs organisé par versant (pour la **Wallonie** : SPW – Secrétariat général – Direction de l'Audit des fonds européens).



2. Les règles d'éligibilité

Principes généraux (1/2)

- Dépenses directement générées par le projet
- Dépenses payées strictement par l'opérateur pendant la durée du projet
- Pièces justificatives fournies
- TVA : confirmation du statut
- Responsabilité de chaque opérateur



Principes généraux (2/2)

- Respect des règles de marchés publics
- Respect des obligations en matière de communication
- Archivage des justificatifs jusqu'au 31/12/2030
- La gestion des recettes et le déficit d'auto-financement (DAF)
- Les aides d'état





2.1. Les marchés publics

Législation actuelle de référence

- Loi du 15.06.2006
- Arrêté royal du 15.07.2011
- Arrêté royal du 14.01.2013



Législation future de référence

- Loi du 17.06.2016
- Arrêté royal du 18.04.2017
- Arrêté royal modificatif de l'AR RGE du 14.01.2013



- Tous les opérateurs concernés
- Pas de marchés entre opérateurs (associés)
- Montant payé à considérer
- Résumé de la législation : cf guide de l'opérateur
- Pour aller plus loin :



<http://www.publicprocurement.be>

<http://marchespublics.wallonie.be>

Principes généraux

- Mise en concurrence
- Egalité et non discrimination des entreprises
- Forfait
- Transparence
- Paiement pour service fait et accepté
- Principe de proportionnalité (nouvelle loi)

4 seuils de marchés publics

1) < 8.500 € HTVA :

- Procédure négociée sans publicité
- Peut être constaté par simple facture acceptée

2) de 8.500 € HTVA à 85.000 € HTVA (ou 135.000 € ou 209.000 € pour certains services) :

- Procédure négociée sans publicité
- Constaté par notification d'offre ou contrat
- Arrêté royal du 15.07.2011 en tout ou en partie d'application
- Cautionnement de 5% à constituer (sauf exceptions)

4 seuils de marchés publics – nouvelle loi

1) < 30.000 € HTVA :

- Peut être constaté par simple facture acceptée

2) de 30.000 € HTVA à 135.000 € HTVA (ou 209.000 € pour certains services) :

- Procédure négociée sans publication préalable
- Rédaction d'un cahier spécial des charges
- Constaté par notification de la décision d'attribution ou contrat
- Arrêté royal du 18.04.2017 en tout ou en partie d'application
- Cautionnement de 5% à constituer (sauf exceptions) – nouveaux services exclus

4 seuils de marchés publics

3) \geq 85.000 € HTVA (ou 135.000 € ou 209.000 € pour certains services):

- Procédure d'appel d'offres ou d'adjudication
- Publicité au niveau belge
- Exceptionnellement : procédure négociée
- Notification du soumissionnaire retenu et des soumissionnaires non retenus
- Arrêté royal du 15.07.2011 entièrement d'application

4 seuils de marchés publics - nouvelle loi

3) \geq 85.000 € HTVA (ou 135.000 € ou 209.000 € pour certains services) :

- Procédure ouverte ou restreinte / procédure négociée directe avec publicité préalable (209.000 €) /procédure concurrentielle avec négociation
- Publicité au niveau belge (plateforme e-notification)
- Exceptionnellement : procédure négociée
- Notification du soumissionnaire retenu et des soumissionnaires non retenus
- Arrêté royal du 18.04.2017 entièrement d'application

4 seuils de marchés publics

- 4) Travaux et ouvrages $\geq 5.225.000$ € HTVA
services et fournitures ≥ 135.000 € HTVA
ou ≥ 209.000 € HTVA selon pouvoir adjudicateur :
- Procédure d'appel d'offres ou d'adjudication
 - Publicité au niveau belge **et au niveau européen**
 - Notification par courrier recommandé
 - Arrêté royal du 15.07.2011 entièrement d'application

4 seuils de marchés publics – **nouvelle loi**

4) Travaux et ouvrages $\geq 5.225.000$ € HTVA
services et fournitures ≥ 135.000 € HTVA
ou ≥ 209.000 € HTVA selon pouvoir adjudicateur :

- Procédure ouverte ou restreinte
- Exceptionnellement procédure avec négociation sauf négociée directe
- Publicité au niveau belge **et au niveau européen**
- Notification par envoi recommandé (+fax ou mail – standstill)
- Arrêté royal du 18.04.2017 entièrement d'application

Règles particulières – nouvelle loi

- Consultations préalables du marché
- Allotissement – obligation envisager division en lots > 135.000 € HTVA
- Droit d'accès/ sélection qualitative – DUME/déclaration sur l'honneur implicite
- Offre économiquement la plus avantageuse unicritère/ multicritères
- Nouvelle terminologie de procédures avec négociations et nouvelles hypothèses – notion d'exigences minimales
- Notion de prix et de coût – coût du cycle de vie
- Modifications en cours d'exécution du marché – chapitre spécifique AR RGE

Consultation de l'administration

- **Avant le lancement du marché:**
 - ✓ Avis technique d'opportunité sur la dépense et sur le cahier des charges
 - ✓ 30 jours calendrier
 - ✓ Avis : positif / réservé / négatif
- **Au moment de l'attribution du marché:**
 - ✓ Contrôle de légalité





2.2. Communication

Principes généraux

→ utilisation de l'identité commune et du logo du projet !



→ respect des obligations des co-financeurs

→ communication bilingue si partenaire flamand



Obligations

- Création site web
- Organisation obligatoire de 2 actions de communication
- Affiche-poster de promotion de projet

RAPPEL





2.3. Les recettes et le déficit d'auto-financement

- Recettes calculées préalablement :
 - Fichier Déficit d'Auto-Financement (DAF) rempli lors du dépôt du projet;
 - Déduction linéaire à chaque déclaration de créance;
 - Pas besoin de déclarer les recettes en cours de projet.
- Déduction en cours de projet dans le cas où le DAF ne s'applique pas.



2.4. Les aides d'état

Principe général

Les aides publiques qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions **sont interdites** car incompatibles avec le marché intérieur.

Sauf exceptions / dérogations

Législation applicable

- ✓ Article 107.1 du TFUE
- ✓ Règlement (UE) n ° 651/2014 : RGEC
- ✓ Règlement (UE) n° 1407/2013 : de minimis
- ✓ Règlement (UE) n ° 1408/2013 : de minimis (agriculture)
- ✓ Règlement (UE) n° 360/2012 : de minimis (SIEG)
- ✓ Communication de la Commission 2014/C 198/01: R&D&I

En cas de non-respect de la législation en matière d'aides d'état : l'aide perçue est **illégal**e et doit être remboursée.

- Analyse avant sélection du projet
- Information et sensibilisation en comité d'accompagnement par les équipes techniques et les administrations fonctionnelles
- Modèles de documents à compléter
- Contrôles

**Repris dans la
convention
FEDER (art.10)**

5 cas de figure

1. Pas d'aides d'état

2. Règlement Général d'Exemption par Catégories (RGEC)

- Respect des règles mentionnées dans le règlement UE 651/2014
- Taille de l'entreprise
- Effet incitatif

Modèle de documents sur le site internet

3. De minimis

Max. 200.000€ par Etat membre sur 3 années fiscales

(15.000€ pour le secteur agricole)

4. Véhicule d'aide / de minimis

5. Universités

Organismes de recherche dont l'activité économique n'excède pas 20 % de son activité annuelle globale



JE DÉPENSE,
DONC JE SUIS.
DESCARTES (DE CRÉDIT)

2.5. Les catégories de dépenses

- Frais de personnel
- Frais administratifs et frais de bureau
- Frais de déplacement et d'hébergement
- Frais liés au recours à des compétences et à des services externes
- Frais d'équipement
- Travaux et infrastructures
- Frais de validation

Frais de personnel



Frais de personnel

- Minimum 15 % ETP par semestre
- Personnel déjà en place / engagé spécifiquement
- Personnel détaché (contrat de détachement à fournir)
- Travail intérimaire → frais externes



Frais de personnel





- 1) Jusqu'au 30/06/2017 : calcul sur base du **coût annuel**
- 2) A partir du 01/07/2017 : calcul sur base du **coût horaire**

Jusqu'au **30/06/2017** : calcul sur base du **coût annuel**



Méthode de calcul

Coût annuel = salaire brut mensuel X 1,72 X 12

- Coût par semestre = coût annuel / 2
- Personnel affecté à temps partiel : % à appliquer
- Engagement en cours d'année : adaptation coefficient
- Déduction des subventions à l'emploi
- Révision du taux d'affectation : max 1X/an
- Révision du coût : à valider par CPN



Quelques exemples

Salaire brut mensuel = 3.000€

Cas	Modalités de calcul
Taux d'affectation : 100% ETP	Coût annuel éligible $= 3.000€ \times 1,72 \times 12 = 61.920€$ Imputation par DC = $61.920€ / 2 = 30.960€$
Taux d'affectation : ¼ ETP	Coût annuel éligible $= (3.000€ \times 1,72 \times 12) \times 1/4 = 15.480€$ Imputation par DC = $15.480€ / 2 = 7.740€$
Taux d'affectation : 100% ETP avec subside mensuel APE de 500€	Coût annuel éligible $= (3.000€ \times 1,72 \times 12) - (500 \times 12) = 55.920€$ Imputation par DC = $55.920€ / 2 = 27.960€$



Pièces justificatives

- Contrat de travail (lors de la 1^{ère} déclaration de créance)
- Lettre de mission reprenant les différentes responsabilités de la personne affectée sur le projet (si le contrat n'y fait pas explicitement référence)
- Première fiche de paie de l'année (ou du premier mois complet presté)
- Document fixant le pourcentage du temps de travail consacré au projet.



A partir du **01/07/2017** : calcul sur base du **coût horaire**



Méthode de calcul

Coût horaire = salaire brut mensuel X 1,2 / 100

- Plafond du coût horaire = 100 €/heure
- Révision du coût à valider par CPN
- Maximum annuel d'heures pour un temps plein = 1.720 heures
- Time-sheet : uniquement heures prestées pour le projet
- Déduction des subventions à l'emploi au prorata des heures prestées



Pièces justificatives

- Contrat de travail (lors de la 1^{ère} déclaration de créance)
- Première fiche de paie de l'année (ou du premier mois complet presté)
- Time-sheet signée



	A	B	C	D	E	F	G	H	I
5									
6	AXE				1				
7	OS				1				
8	PROJET				1				
9	OPERATEUR				Centre de recherche				
10	MOIS				Juillet				
11	ANNEE				2017				
12									
13	Personne affectée au projet								
14	NOM				Dupont				
15	PRENOM				Michel				
16	FONCTION				Chef de projet				
17									
18		Date	Description des tâches			Temps consacré au projet			
19									
20		1							
21									
22		Total journalier				0,00			
23									
24		2							
25									
26		Total journalier				0,00			
27			Visite de terrain- entreprise Alphatech			4,20			
28		3							
29			Encodage décalation de créance			3,40			
30		Total journalier				7,60			
31			Développement du site internet: rédaction des contenus			7,60			
32		4							
33									
34		Total journalier				7,60			
35			Rencontre avec les partenaires: préparation du rapport d'activité			5,00			
36		5							
37			Recherche laboratoire - module de travail 4			2,60			
38		Total journalier				7,60			

Time-sheet

- Se complète en heures (décimales autorisées)
- Par mois
- Modèle sur le site internet

Synthèse des heures prestées sur le semestre et calcul du montant à imputer dans la déclaration de créance

PROJET		1				
OPERATEUR		Centre de recherche				
Mois	Année	Heures prestées projet	Heures prestées Total	Salaire Brut *	Coût horaire	A imputer **
Juillet	2017	76,00	76,00	3 000,00 €	36,00 €	2 736,00 €
Aout	2017	174,80	174,80	3 000,00 €	36,00 €	6 292,80 €
Septembre	2017	144,40	144,40	3 000,00 €	36,00 €	5 198,40 €
Octobre	2017	167,20	167,20	3 000,00 €	36,00 €	6 019,20 €
Novembre	2017	144,40	144,40	3 000,00 €	36,00 €	5 198,40 €
Decembre	2017	106,40	106,40	3 000,00 €	36,00 €	3 830,40 €
TOTAL		813,20	813,20			29 275,20 €
Taux affectation projet***: (semestriel)		100,00%			Aide à l'emploi à déduire	
					A AFFECTER AU PROJET :	29 275,20 €

* Salaire brut = salaire tel que mentionné sur la fiche de paie

** Attention, ne pas oublier de déduire les aides à l'emploi éventuelles

- Calcul automatique des montants à imputer sur base des heures encodées
- Salaire brut à compléter

Frais administratifs et frais de bureau



Frais administratifs et frais de bureau

- Dépenses de fonctionnement/structure liées au projet



- Liste exhaustive

- Forfait : 12,5% des frais de personnel **validés**

Pièces justificatives



Frais de déplacement et d'hébergement



Frais de déplacement et d'hébergement

- Personnes affectées au projet
- Opérateurs associés, bénévoles, apprenants
- Application du barème fédéral pour les déplacements en voiture
- Train en 2nd classe
- Avion en classe éco
- Plafond de 200 €/nuit pour les séjours: hôtel, petit déjeuner et repas du soir.

RAPPEL

Accord préalable pour les déplacements hors zone **élargie**



Justificatifs des frais de déplacement

- Type de réunion ou programme de l'événement
- Tickets de transport
- Factures payées
- Note de frais détaillant le parcours
- Preuves de paiement



Justificatifs des frais d'hébergement

- Programme de l'événement
- Facture
- Preuves de paiement



Frais liés aux compétences et services externes



Frais liés aux compétences et services externes

- Compétences non disponibles en interne

Exemples

Etude, enquête, formation, traduction, communication, système informatique, ...



Frais liés aux compétences et services externes

- Respect des règles de marchés publics
- Refacturation entre opérateurs ou opérateurs associés INTERDITE sauf marché conjoint
- Si frais d'architecte et d'expertise liés à des travaux ou des infrastructures → à imputer sur le poste travaux et infrastructures !
- Facturation entre services et/ou unités au sein d'un même opérateur → mise en concurrence



Frais liés aux compétences et services externes



Frais inéligibles :

- Amendes, pénalités financières, frais de justice
- Frais liés au développement d'un logo
- Dépenses relatives aux fluctuations des taux de change étrangers
- Prix, récompenses, primes, ... SAUF dons ≤ 50 € liés à des actions de communication/promotion/publicité

Frais liés aux compétences et services externes

Quels justificatifs ?

- Preuves du processus de sélection de l'adjudicataire
- Si dépense \geq 8.500 € : formulaires de l'Administration
- Si marché conjoint : convention entre partenaires
- Echantillon des livrables ou produits développés (uniquement pour la communication)

Frais d'équipement



Frais d'équipement

- Equipements nécessaires à la mise en œuvre
- Equipements prévus dans la fiche-projet
- Equipements achetés, loués ou pris à bail

Exemples

Logiciel et matériel informatique,
équipement de laboratoire **et**
consommables, signalétique, ...



Frais d'équipement

Méthode de calcul :

➤ Si **finalité** du projet ➡ 100% éligible

➤ Si **moyen** nécessaire à la mise en œuvre du projet

➡ Au prorata de la durée d'amortissement prise en compte et du taux d'affectation au projet



Frais d'équipement

Exemple	
Matériel de laboratoire – coût d'achat	50.000 €
Taux d'amortissement comptable	10 % par an
Durée du projet	4 ans
Date d'achat	Démarrage projet
Montant imputable au projet	20.000 €
Taux d'affectation au projet	50 %
Montant imputé au projet	10.000 €

Frais d'équipement

Quels justificatifs ?

- Preuves de passation de marché public
- Tableau d'amortissement imputé pour l'équipement
- Factures et preuves de paiement



Frais de travaux et infrastructures



Frais de travaux et infrastructures

- Travaux de construction, d'aménagement, de réhabilitation de sites, de voiries, ...
- Frais d'architecte, d'expertise, ...
- Maximum : 500.000 € de FEDER par opérateur
- Terrain non bâti et biens immeubles : sous conditions
- Si bâtiment : pas l'objet d'une subvention nationale ou communautaire au cours des 10 dernières années.



Frais de travaux et infrastructures

Quels justificatifs ?

- Preuves de passation de marché public
- Contrat décrivant les travaux ou l'infrastructure
- Factures, preuves de paiement et états d'avancement des travaux



Frais de validation



Frais de validation

- Dépenses relatives aux contrôles de 1^{er} niveau
- Forfait de 2,5 % des dépenses validées faisant l'objet d'une facture
- Contribution du FEDER : 50 % (ou 55 %)
- Introduction de la facture au moment de son acquittement





3. Modalités de dépôt d'une déclaration de créance

Où introduire ?





VIA L'APPLICATION DE GESTION

www.interreg-fwvl.eu/gestion

**UNIQUEMENT par le responsable financier
de l'opérateur afin de garantir la
confidentialité des données**

NE PAS DÉRANGER

*UN GÉNIE
DÉFIE
L'ORDINATEUR ...*





Introduction projet et validation

Pour chacune des 3 parties, veuillez saisir les informations demandées dans chaque onglet, en prenant soin d'enregistrer à chaque étape.

Si vous aviez besoin d'aide, veuillez contacter votre équipe technique :

Equipe Technique - Antenne Wallonie

Avenue Jean Mermoz
6041 GOSSELIES
+32 (0) 71 20 98 20
interreg.wallonie@skynet.be

Partie 1 - Informations générales

Partie 2 - Présentation du projet

Partie 3 - Eléments budgétaires

Convention(s) entre opérateurs


Convention FEDER

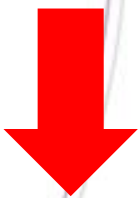
Dépenses et recettes

Rapport d'activités

[Générer un rapport de complétude du projet \(fichier PDF\)](#)

[PV des comités d'accompagnement](#)

Interreg  France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE		ABCDE
Opérateur		
Orange Bleu		
Souvenir d'un Soir		
Nieuwe Zeeland		
Agence d'évaluation et de connection de...		
AEIOU		
Nouvel opérateur avec un nom assez lon...		
Test FJ		



Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au			
1	01-01-2015	30-06-2015			
2	01-07-2015	31-12-2015			
3	01-01-2016	30-06-2016			
4	01-07-2016	31-12-2016			
5	01-01-2017	30-06-2017			



Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au			
1	01-01-2015	30-06-2015			
2	01-07-2015	31-12-2015			
3	01-01-2016	30-06-2016			
4	01-07-2016	31-12-2016			
5	01-01-2017	30-06-2017			

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes		Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures		Recettes	Validation
Mod		N°	N° interne OP	Employeur	Date d'acquittement	Montant TVAC - M...	Montant imputé	Montant validé	
Ajouter une facture									
Gestion de projet		PE-0009	1	STC	31-12-2015	67 714,58 €	42 863,33 €		
Gestion de projet		PE-0010	1	STC	31-12-2015	43 427,39 €	31 202,58 €		
Gestion de projet		PE-0011	1	STC	31-12-2015	37 726,41 €	13 955,00 €		
Gestion de projet		PE-0012	1	STC	31-12-2015	31 215,83 €	19 959,40 €		
Gestion de projet		PE-0013	1	STC	31-12-2015	29 490,67 €	15 627,11 €		

Pour les frais de personnel

Module de travail	1 - Gestion de projet
N° interne OP	01
Employeur	x
N° marché public	x
Date de facture / document	01-05-2016
Mode de paiement	virement bancaire
Date d'acquittement	05-05-2016
Montant TVAC	1 000,00
Montant TVA récupérable	0,00
Montant TVAC - Montant TVA récupérable	1 000,00
Montant imputé	1 000,00
Nom	cm
Fonction	chargée de mission
Mission	suivi projet
Taux d'affectation	50,00

Pour les frais de structure

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN				
Semestre	Du	Au							
1	01-01-2015	30-06-2015							
2	01-07-2015	31-12-2015							
Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes		Dépenses d'équipement		Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
Module de travail		N°	N° interne OP	Montant imputé	Montant validé				
Gestion de projet		PE-0009	1	5 357,92 €					
Gestion de projet		PE-0010	1	3 900,32 €					
Gestion de projet		PE-0011	1	1 744,38 €					
Gestion de projet		PE-0012	1	2 494,93 €					
Gestion de projet		PE-0013	1	1 953,39 €					

**Ceux-ci se calculeront automatiquement :
 pour rappel : 12,5 % des frais de personnel
 introduits**


Pour les frais de mission

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-right: 10px;"> <input checked="" type="checkbox"/> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-right: 10px;"> <input type="checkbox"/> </div> </div>							
N°	MI-0014						
Poste budgétaire	Mission						
Module de travail	1 - Gestion de projet						
N° interne OP	1						
Fournisseur	Note de frais Monsieur XXXX						
N° marché public							
Date de facture / document	26-06-2015						
Mode de paiement	virement bancaire						
Date d'acquittement	01-07-2015						
Montant TVAC	306,77						
Montant TVA récupérable	0,00						
Montant TVAC - Montant TVA récupérable	306,77						
Montant imputé	306,77						


Pour les frais de services externes

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
<input checked="" type="checkbox"/>							
<input type="checkbox"/>							
			N°	MO-0054			
			Poste budgétaire	Services et expertises externes			
			Module de travail	1 - Gestion de projet			
			N° interne OP	26			
			Fournisseur	Ursula			
			N° marché public				
			Date de facture / document	12-11-2015			
			Mode de paiement	virement bancaire			
			Date d'acquittement	25-11-2015			
			Montant TVAC	139,20			
			Montant TVA récupérable	0,00			
			Montant TVAC - Montant TVA récupérable	139,20			
			Montant imputé	139,20			



Pour les frais d'équipement

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
							
	N°	EI-0011					
	Poste budgétaire	Dépenses d'équipement					
	Module de travail	Liée à tous les modules de travail					
	N° interne OP	027					
	Fournisseur	Jacques SPRL					
	N° marché public	18					
	Date de facture / document	02-07-2016					
	Mode de paiement	virement bancaire					
	Date d'acquittement	31-07-2016					
	Montant TVAC	121 000,00					
	Montant TVA récupérable	21 000,00					
	Montant TVAC - Montant TVA récupérable	100 000,00					
	Montant imputé	100 000,00					



Pour les frais de travaux et infrastructures

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN
Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures
					▼ Recettes Validation
					
	N°	IL-0023			
	Poste budgétaire	Travaux et infrastructures			
	Module de travail	4 - bbc			
	N° interne OP	2			
	Fournisseur	test			
	N° marché public	01223			
	Date de facture / document	05-10-2016			
	Mode de paiement	virement bancaire			
	Date d'acquittement	11-11-2016			
	Montant TVAC	3 600,00			
	Montant TVA récupérable	0,00			
	Montant TVAC - Montant TVA récupérable	3 600,00			
	Montant imputé	3 600,00			

Pour les recettes

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
 							
						Module de travail	Faites un choix...
						N° interne OP	
						Objet	
						Date de document	
						Mode de perception	Faites un choix...
						Date de perception	
						Montant total de la recette	
						Taux d'affectation	

Pour les frais de validation

Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation
 							
Module de travail	Faites un choix...						
N° interne OP							
Fournisseur							
N° marché public							
Date de facture / document							
Mode de paiement	Faites un choix...						
Date d'acquittement							
Montant TVAC							
Montant TVA récupérable							
Montant TVAC - Montant TVA récupérable							
Montant imputé							



Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN																											
Semestre	Du	Au																														
1	01-01-2015	30-06-2015																														
2	01-07-2015	31-12-2015																														
3	01-01-2016	30-06-2016																														
4	01-07-2016	31-12-2016																														
5	01-01-2017	30-06-2017																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Personnel</th> <th>Structure</th> <th>Mission</th> <th>Services et expertises externes</th> <th>Dépenses d'équipement</th> <th>Travaux et infrastructures</th> <th>Recettes</th> <th>Validation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inti</td> <td colspan="3">Module(s) de travail</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Frais de personnel 1S2015</td> <td colspan="3">Gestion de projet</td> <td colspan="4"></td> </tr> </tbody> </table>									Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation	Inti	Module(s) de travail							Frais de personnel 1S2015	Gestion de projet						
Personnel	Structure	Mission	Services et expertises externes	Dépenses d'équipement	Travaux et infrastructures	Recettes	Validation																									
Inti	Module(s) de travail																															
Frais de personnel 1S2015	Gestion de projet																															



Ajouter un fichier PDF

Personnel



Structure

Mission

Services et expertises externes

Dépenses d'équipement

Travaux et infrastructures

Recettes

Validation



Intitulé

Fichier

Parcourir...

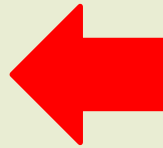
[Cocher tous les modules de travail](#)

Gestion de projet

Activités de communication

Marketing

bbc





Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance	Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au			
1	01-01-2016	30-06-2016			
2	01-07-2016	31-12-2016			
3	01-01-2017	30-06-2017			



Fichiers annexes

Fichier1

Parcourir

Intitulé

Fichier2

Parcourir

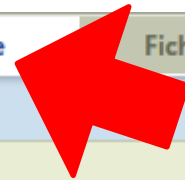
Intitulé

Fichier3

Parcourir

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs		Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au		Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016		Oui	Non		
2	01-07-2016	31-12-2016		Non	Non		
3	01-01-2017	30-06-2017		Non	Non		



Dépenses et recettes

Pour pouvoir générer votre déclaration de créance, vous devez d'abord finaliser l'encodage de vos dépenses et recettes.

Attention

Une fois le broadcast validé, vous ne pourrez plus ajouter de facture pour ce semestre.

Valider le broadcast d'encodage des dépenses et des recettes et passer à la génération de la DC

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs		Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au		Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016		Oui	Non		
2	01-07-2016	31-12-2016		Non	Non		
3	01-01-2017	30-06-2017		Non	Non		



Dépenses et recettes

Pour pouvoir générer votre déclaration de créance, vous devez d'abord finaliser l'encodage de vos dépenses et recettes.

Attention

Une fois le broadcast validé, vous ne pourrez plus ajouter de facture pour ce semestre.

Valider le broadcast d'encodage des dépenses et des recettes et passer à la génération de la DC

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Non		
2	01-07-2016	31-12-2016	Non	Non		
3	01-01-2017	30-06-2017	Non	Non		
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px;"> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> </div> <div style="border: 2px solid red; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Valider le broadcast et passer à l'étape suivante ?</p> </div> </div>						

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Oui		
2	01-07-2016	31-12-2016	Oui	Oui		
3	01-01-2017	30-06-2017	Oui	Oui		

Uploader le document signé

À enregistrer avant de télécharger le document de base à signer

Montant total dépenses introduites, en toutes lettres

Sur les dépenses déclarées, je récupère

Annexe [Parcourir...](#)

Mon projet est soumis aux aides d'état

Annexe [Parcourir...](#)

[Télécharger le document de base \(à signer\)](#)

Fichier (document signé) dc.pdf

[Télécharger le fichier signé - envoyé le 11-04-2017 14:23:53](#)

[Valider le broadcast d'envoi de la DC](#)

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Oui		
2	01-07-2016	31-12-2016	Oui	Oui		
3	01-01-2017	30-06-2017	Oui	Oui		



Uploader le document signé

À enregistrer avant de télécharger le document de base à signer

Montant total dépenses introduites, en toutes lettres

Sur les dépenses déclarées, je récupère

Annexe

Mon projet est soumis aux aides d'état

Annexe

[Télécharger le document de base \(à signer\)](#)

Fichier (document signé)

[Télécharger le fichier signé - envoyé le 11-04-2017 14:23:53](#)

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Oui		
2	01-07-2016	31-12-2016	Oui	Oui		
3	01-01-2017	30-06-2017	Oui	Oui		

Uploader le document signé

À enregistrer avant de télécharger le document de base à signer

Montant total dépenses introduites, en toutes lettres

Sur les dépenses déclarées, je récupère

Annexe

Mon projet est soumis aux aides d'état

Annexe

[Télécharger le document de base \(à signer\)](#)

Fichier (document signé)

[Télécharger le fichier signé - envoyé le 11-04-2017 14:23:53](#)

Finalisation de la déclaration de créance

Programme INTERREG V France - Wallonie - Vlaanderen

Déclaration de créance n° :	2
Période concernée :	Du 01-01-2017 au 30-06-2017
Modules de travail concernés :	
Nom du projet :	DEMO CF 4
Convention FEDER n° :	
Opérateur :	Orange Bleu
Chef de file :	Orange Bleu

Je soussigné(e) :	
Représentant légal de :	Orange Bleu

Déclare

1. Que les dépenses introduites pour la période mentionnée ci-dessus sont réellement acquittées au cours de cette période pour un montant de :

2. Que les recettes réalisées par le projet au cours de cette même période s'élèvent à :

3. Que, déduction faites des recettes, le montant des dépenses éligibles au cofinancement FEDER s'élève à :

4. Que le montant FEDER demandé au titre du cofinancement européen s'élève à :

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Non		
2	01-07-2016	31-12-2016	Non	Non		
3	01-01-2017	30-06-2017	Non	Non		

✓
✗

Uploader le document signé

À enregistrer avant de télécharger le document de base à signer

Montant total dépenses introduites, en toutes lettres

Sur les dépenses déclarées, je récupère

Annexe

Mon projet est soumis aux aides d'état

Annexe

Télécharger le document de base (à signer)

Fichier (document signé)

DEMO - Revenir à l'encodage des factures

Finalisation de la déclaration de créance

Dépenses et recettes		Justificatifs	Aides d'état	Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN
Semestre	Du	Au	Signé	Envoyé		
1	01-01-2016	30-06-2016	Oui	Oui		
2	01-07-2016	31-12-2016	Oui	Non		
3	01-01-2017	30-06-2017	Oui	Non		



À enregistrer avant de télécharger le document de base à signer

Montant total dépenses introduites, en toutes lettres

Sur les dépenses déclarées, je récupère

Annexe

[declaration-creance-62-ufirbssgu835470.pdf](#)

Mon projet est soumis aux aides d'état

Annexe

[declaration-creance-62-ufirbssgu835470.pdf](#)

[Télécharger le document de base \(à signer\)](#)

Fichier (document signé)

[declaration-creance-62-ufirbssgu835470.pdf](#)

[Télécharger le fichier signé - envoyé le 11-04-2017 12:00:06](#)

[Valider le broadcast d'envoi de la DC](#)



Dépenses et recettes		Justificatifs		Aides d'état		Déclarations de créance		Fichiers annexes CPN	
Semestre	Du	Au							
1	01-01-2016	30-06-2016							
2	01-07-2016	31-12-2016							
3	01-01-2017	30-06-2017							

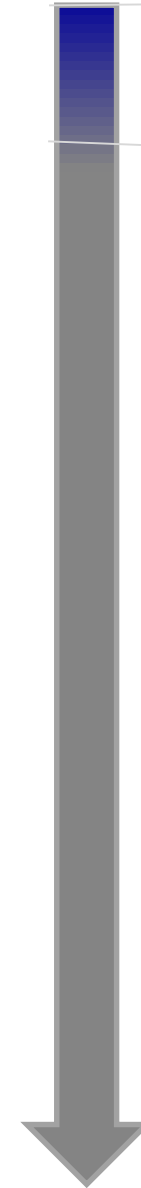


4. Modalités de traitement d'une déclaration de créance



Fin du
semestre

+ 2 mois



Opérateurs

Endéans les 2 mois ...

- Encodage du rapport d'activités

Chef de file

- Encodage de la déclaration de créance

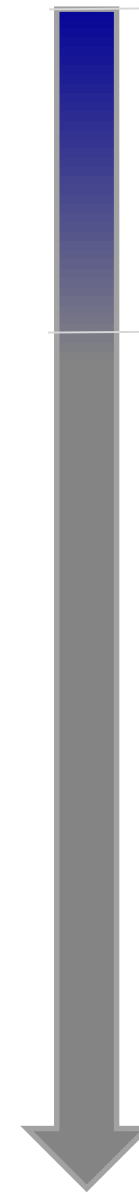
Responsable financier

Endéans les 4 mois ...

- Tenue du comité d'accompagnement
- Validation du rapport d'activités
- Transmission des déclarations de créance

Fin du semestre

+ 4 mois



**Contrôleur de
premier niveau**

Endéans les 6 mois ...

- Traitement de la déclaration de créance par le contrôleur
- Retours éventuels vers l'opérateur
- Transmission du certificat de validation (opérateurs, chef de file et cofinanceur(s) wallon(s))

Fin du
semestre

+ 6 mois



**Opérateur
Chef de file**

Endéans les 7 mois ...

- Réception des certificats de validation
- Encodage de la déclaration de créance consolidée
- Transmission de la déclaration de créance consolidée

Fin du
semestre

+ 7 mois



**Secrétariat
Conjoint**

Endéans les 8 mois ...

- Analyse de complétude de la déclaration de créance consolidée
- Transmission de la demande de paiement à l'Autorité de gestion

Fin du
semestre

+ 8 mois

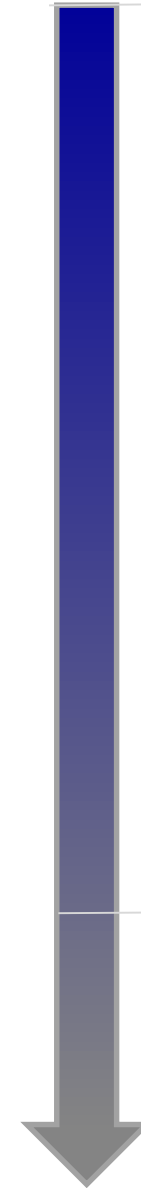
**Autorité de
gestion**

Endéans les 8 mois ...

- Réception de la demande de paiement du Secrétariat conjoint
- Demande de mise en paiement à l'Autorité de certification

Fin du
semestre

+ 8 mois



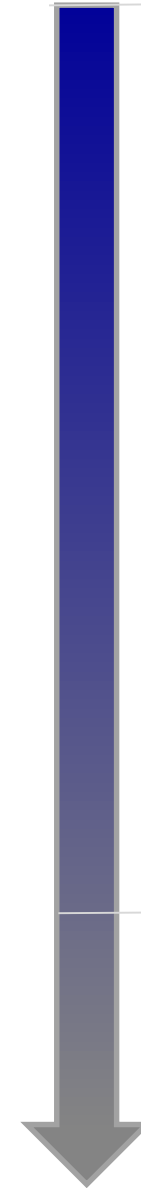
**Autorité de
certification**

Endéans les 8 mois ...

- Vérification de la complétude et de la cohérence de la déclaration de créance consolidée
- Vérification des preuves de reversement FEDER

Fin du
semestre

+ 8 mois



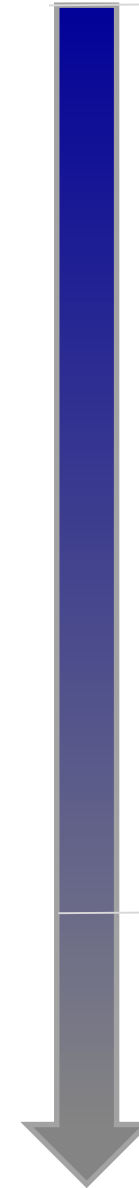
**Opérateur
Chef de file**

Endéans les 8 mois ...

- Deux cas de figure :
 - Oubli du chef de file ;
 - Oubli de l'opérateur partenaire.

Fin du
semestre

+ 8 mois



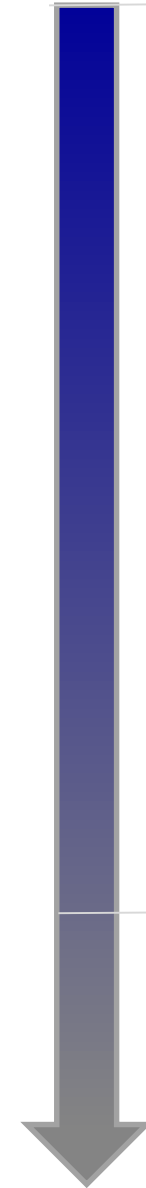
**Autorité de
certification**

Endéans les 8 mois ...

- Mise en paiement à l'opérateur
Chef de file

Fin du
semestre

+ 8 mois



**Opérateur
Chef de file**

Endéans les 9 mois ...

- Versement des parts FEDER aux opérateurs



Fin du
semestre

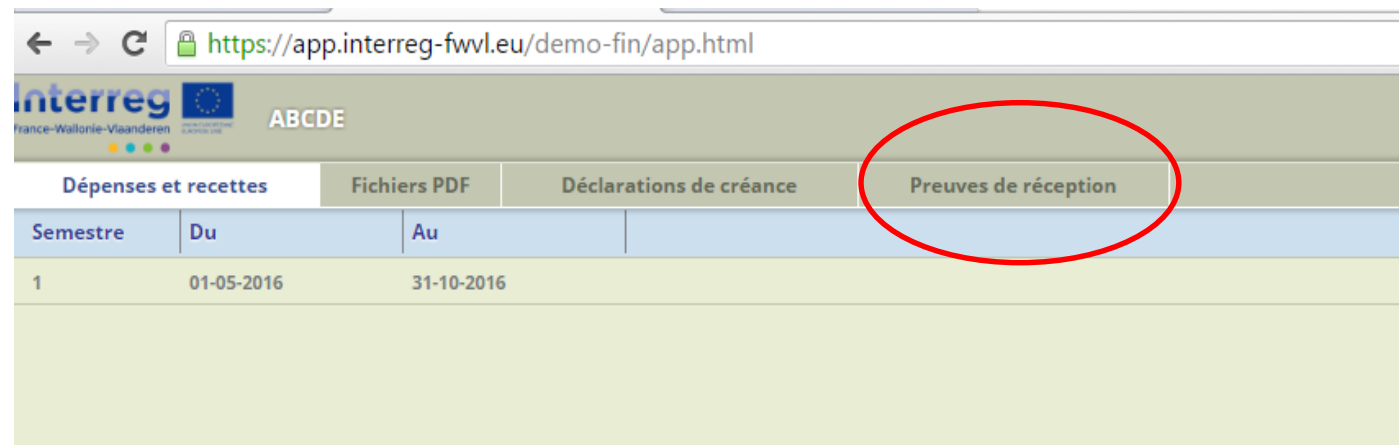
+ 9 mois

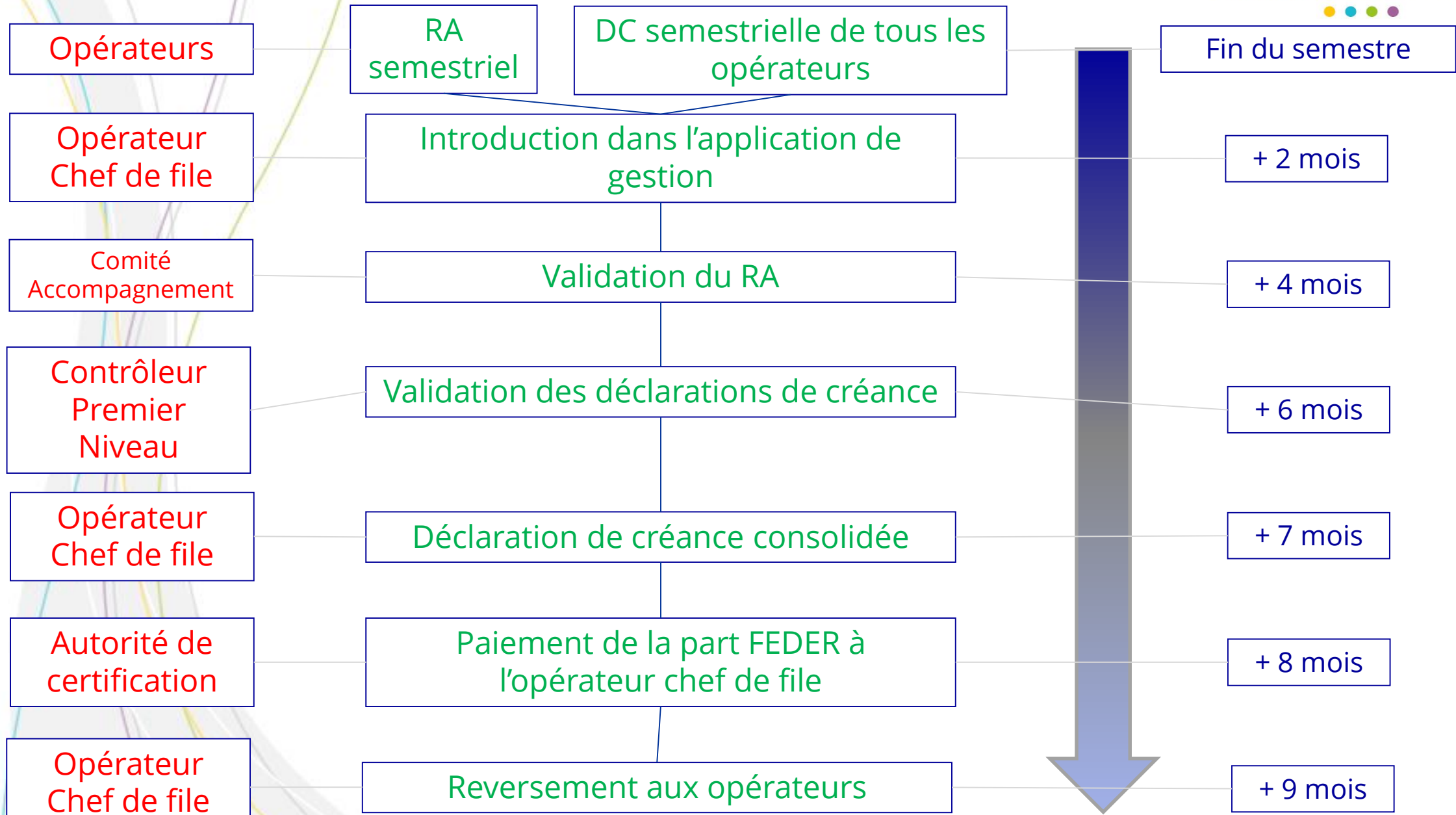
Fin du
semestre

Opérateurs

Une fois le reversement effectué...

- Mise en ligne des preuves de reversement FEDER





Merci de votre attention

www.interreg-fwvl.eu

 @InterregFWVL